



# Lou Mercadiou

Bulletin d'information de la commune de Saint Macaire

n°43 - Janvier 2011

## Le mot du Maire

En ce mois de janvier, il est coutumier de faire le bilan des réalisations récentes et d'envisager l'avenir. Ces derniers mois nous avons poursuivi l'aménagement des bords de Garonne avec l'implantation de tables de pique nique, le nettoyage et la sécurisation du secteur des jardins familiaux. La vieille ville a vu s'amorcer le changement de luminaires devenus obsolètes et plus d'une trentaine de poubelles a été installée. L'extrémité de la rue de Verdun a été reconfigurée pour protéger l'accès piéton aux écoles, un nouveau réservoir est entré en service, il permettra de diminuer la teneur en fluor de notre forage... Quelques exemples qui attestent du volontarisme de l'équipe municipale, soucieuse d'améliorer le quotidien des macariens.

Les projets sont nombreux pour 2011, à commencer par la construction d'une résidence de 23 logements réalisée par Logevie sur le site de l'ancienne usine Patalo, opération à laquelle nous sommes associés. Des travaux de voirie viendront également transformer et valoriser ce quartier. Un important réservoir construit sur le coteau de Pian entrainera la mise hors service de notre vieux château d'eau devenu fuyard. La réalisation d'un trottoir permettra de mieux relier la résidence du Pic Vert au centre bourg, un ralentisseur sera installé cours Gambetta pour obliger les automobilistes à lever le pied...

En ces temps difficiles pour de nombreuses familles, je voulais rappeler l'existence du centre communal d'action sociale (CCAS). Il peut fournir à nos anciens une aide à domicile et, en étroite concertation avec les assistantes sociales du secteur, il peut vous apporter une aide ponctuelle pour régler une facture ou faire face à une dépense imprévue.

L'ensemble du personnel communal et vos élus s'efforcent à Saint-Macaire de faire vivre le service public de proximité.

Bonne et heureuse année à tous.

Philippe PATANCHON

## Les infos des associations

### ♦ Le Mouvement de Sauvegarde

Calendrier des manifestations organisées par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire :

- 1<sup>er</sup> avril : théâtre "Le malade imaginaire", par les lycéens de La Réole : Salle F. Mauriac.

- 8 juillet : "Cyrano" par le Théâtre de l'Onyx : Château de Tardes.

- 16 juillet : Spectacle musical par La Compagnie Minuscule : Site des grottes.

- du 23 au 27 juillet : Dans le cadre du spectacle autour de Molière, par les Compagnons de la Veillée, le Mouvement de Sauvegarde organisera une visite dans Saint Macaire et un repas avant le spectacle.

- 5 août: Ballade nocturne→ accompagnée par Michel Macias.

- Ciné Site : projection du film "La tête en friche" : la date et le lieu seront précisés ultérieurement.



Ballade nocturne © DS



### ♦ Les Médiévales

Les Journées Médiévales des 28 et 29 août 2010 ont attiré plus de monde qu'en 2009 (entre 6000 et 7000 visiteurs sur les 2 jours) ; si bien que les repas étaient complets. Le résultat financier est positif, et compense celui de la journée du 3 octobre (Les Mousquetaires), déficitaire.

L'association a ressenti un véritable engouement pour ces journées de l'ensemble de la population locale et du canton. Elle est également satisfaite de la qualité des troupes qui ont assuré les spectacles déambulatoires et autour des tables lors des grands repas de soirée. Les visites de la cité, les concerts dans l'église et au Château de Tardes ont également eu beaucoup de succès.

Le travail des bénévoles représente environ 2800 heures et la mise à disposition du personnel communal est de 150 h.

.../...



Embrasement des remparts lors d'une 'ballade nocturne' (août)

© DS



Il n'y aura pas de spectacle en octobre 2011 organisé par l'association 'Les Médiévales'. Mais rendez vous est pris les 27 et 28 août 2011.

→ programme de l'itinérance médiévale :

[www.medieval.dropt.org](http://www.medieval.dropt.org)

### ♦ Carnaval 2011



Carnaval 2010

© DS

Les 25, 26 et 27 mars 2011, Saint-Macaire sera en état de Carnaval. Cette année, les enfants ont choisi le thème du Sport.

L'association des parents d'élèves en coordonne



Carnaval 2010

© DS

l'organisation, mais toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour la fabrication et l'habillage du bonhomme, les idées et suggestions, les coups de main nécessaires ce week-end là.

Si vous êtes disponible ou que vous souhaitez des renseignements, merci de contacter Corinne Vasquez au 05 56 63 42 44.

### ♦ Moto Start Club Macarien

Cette année, en raison des contraintes du calendrier sportif, le MSCM organisera sa manifestation le 18 juin 2011 en soirée. Elle comprendra :

- Le trophée FIM mondial 125 de long-track
- Le championnat de France 250 de grass-track
- Le championnat de France de side-car
- Un plateau 500 internationaux.

Nous espérons un temps clément et un public nombreux.



### ♦ Ardilla

*Toutes les musiques à apprendre, écouter, partager*



Aujourd'hui, l'école de musique de l'association Ardilla rassemble 387 élèves en cours individuels, collectifs et ateliers.

Il est encore possible d'intégrer en cours d'année, l'atelier de musique Bal Trad' et l'atelier BB Musique. Le cours de clarinette peut également accueillir de nouveaux élèves.

L'atelier de musiques de bal Trad', lancé cette année, est dirigé par Didier Oliver. Il compte une dizaine de musiciens et réunit flûtes, (à bec et traversière), violon, guitare, accordéon... L'atelier BB Musique, un éveil à la musique pour les tout-petits de 10 mois à 2 ans ½ se déroule le mercredi de 9h15 à 9h45. Animé par Christophe Monchatre, cette rencontre est à partager avec un proche : parents, grands-parents, nounou.

**Ardilla programme tout au long de l'année des manifestations**

Le 2<sup>ème</sup> Ardill'apéro de l'année aura lieu le vendredi 4 février, salle François Mauriac dès 19h.

La **fête des mômes** est reconduite cette année. Dans sa "mission" d'éducation au spectacle vivant, Ardilla réunit le temps d'une journée, les différents acteurs culturels, sportifs et artistiques de la localité autour d'un festival dédié aux enfants de 0 à 11 ans. Spectacles de compagnies, ateliers divers, animations musicales... plaisir des papilles... tous sera fait pour éveiller tous les sens ! RDV samedi **9 avril** dès 10h – cours faisant face à Ardilla – entrée tarif unique à 3 € donnant accès à tous les spectacles et activités.

La Fête des élèves de l'école de musique – dimanche **29 mai** - fait l'objet d'un projet particulier cette année et a pour fil rouge les musiques à danser...et espère mobiliser ainsi parents et familles sur la piste de danse... Entrée libre.

Retrouvez Ardilla sur internet :

→ <http://www.ardilla.asso.fr> et



L'association Langu'On ! organise pour la troisième année consécutive une grande "Tea Party", ouverte à tous : Entrée gratuite ! Elle aura lieu le dimanche 20 mars à partir de 15H à la salle des fêtes de Saint-Macaire.

Vous pourrez vous installer en famille ou entre amis autour d'une petite table joliment décorée, savourer un thé (il est offert !) et déguster de nombreuses gourmandises anglaises et américaines, préparées par les élèves de l'association ! Un petit spectacle sera proposé pour animer l'après-midi ainsi qu'une tombola, avec deux billets d'avion Bordeaux-Londres AR à gagner ! venez à notre rencontre ! l'association compte déjà une centaine de membres (enfants, ados, adultes) qui partagent tous un même hobby: l'apprentissage d'une langue vivante (anglais-français-espagnol) et qui se feront un plaisir de vous renseigner ! Vous pouvez aussi nous appeler au 05 56 76 32 37 ou nous écrire: [langu-on@wanadoo.fr](mailto:langu-on@wanadoo.fr)

### ◆ **Le club de l'amitié**

Pour le Club de l'Amitié de St Macaire, l'année 2010 se termine comme elle avait commencé, c'est-à-dire merveilleusement bien. En effet, la dernière réunion de ses adhérents pour l'Assemblée Générale du 4 décembre 2010 suivi du déjeuner-spectacle a été une totale réussite. Sur les 215 membres de l'association, 179 y ont participé.

L'Assemblée Générale s'est tenue à la Mairie. Après les souhaits de bienvenue de la Présidente, Mme Janine IMBERT, un moment de recueillement a été observé à la mémoire de Simone DUFOURC qui nous a quittés après avoir présidé le Club pendant 10 ans.

Dans son "Rapport Moral", la Secrétaire Mme Nicole PRIAM, a rappelé les activités de 2010, à savoir : la galette des rois, les 4 déjeuners-anniversaires trimestriels dont

celui au cabaret de Bergerac, les 8 lotos annuels, la sortie à Dancharia, la journée du 1<sup>er</sup> mai pour la Ligue contre le cancer en coordination avec le Club des Edelweiss et le Comité des Fêtes de Pian/Garonne, le voyage au Futuroscope, le grand voyage annuel à Paris avec diner-spectacle au LIDO puis la visite des plages du débarquement en Normandie, le voyage dans le Gers et enfin la participation à la randonnée des Pères Noël du Club des Edelweiss.

M. Michel DUPUY, notre Trésorier, a précisé dans son "Rapport Financier", que la bonne santé financière du Club avait permis d'offrir gracieusement à ses membres la galette des rois et le déjeuner-anniversaire du 6 Mars, mais également de participer au financement des autres déjeuners trimestriels, des voyages ainsi qu'à l'activité des mercredi.

M. Jacky-Pierre GOURGUES, Vice-président chargé des voyages, a noté que 354 personnes ont participé aux voyages de l'année 2010. Il a ensuite présenté et commenté le programme des activités pour 2011.

Pour clore cette Assemblée Générale, la Présidente a souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents et a donné la composition du nouveau bureau :



Janine IMBERT / Présidente, Pierre GOURGUES et Guy LABROUSSE / Vice-présidents, Nicole PRIAM / Secrétaire, Guy BELAIR / Secrétaire Adj., Michel DUPUY / Trésorier, Paulette VAGNER / Trésorière-Adj., Gisèle BOUEY, Martine BRIGOT, Monique DUPUY, Paulette DUCHAMPS, Colette LABARBE et Françoise PEYRE / Administrateurs.



Le repas, la remise des cadeaux d'anniversaire et le spectacle animé par la troupe "MARYANNA SHOW", honoré de la présence de M. Philippe PATANCHON, Maire de St Macaire, fut très apprécié par l'ensemble des participants.

L'année 2011 s'annonce bien avec 32 nouveaux adhérents à ce jour et promet d'être très animée au vu du programme des activités :

- La galette des rois le 9 Janvier,
- Le spectacle "Holiday on Ice" à la patinoire de Bordeaux Mériadeq le 9 avril (106 inscrits),
- La sortie à Dancharia le 16 Avril,
- Les 8 lotos hebdomadaires du mardi soir (mars à mai)
- La journée du 1<sup>er</sup> mai en faveur de la Ligue contre le cancer,
- Le grand voyage annuel d'une semaine en Corse, entre le 18 et le 27 mai,
- Le déjeuner-spectacle du 11 Juin au Cabaret le "San Sébastien" à Couqueques,
- Le voyage touristique de 1 ou 2 jours à Lourdes pour le week-end du 15 octobre,
- L'assemblée générale et le déjeuner-spectacle du 3 décembre,
- La participation à la randonnée des pères Noël du Club des Edelweiss le 4 décembre.
- Sans oublier les mercredis récréatifs pour les passionnés de belote, scrabble, loto, etc.

Ainsi, nous pensons atteindre notre but qui est de se rassembler entre amis, mais aussi et surtout de rompre l'isolement.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter M<sup>me</sup> Nicole PRIAM: 05 56 63 39 61.

## **Comptes rendus des conseils municipaux**

### **◆ Conseil municipal du 7 octobre 2010**

Le conseil municipal s'est réuni le 7 octobre 2010 à 21 h, en présence de 15 élus.

Absents excusés: J. Juge et JL Dutreuilh.

Les comptes rendus des réunions du 21 juillet et du 26 août 2010 sont adoptés à l'unanimité.

### **POINT INTERCOMMUNALITÉ**

• Un diagnostic des voiries communales a été entrepris avec évaluation des prestations pour remise en état. Cette étude a été lancée par la CDC pour éventuellement préparer un transfert de compétence dont les limites restent à préciser.

• La fête du sport et de la culture s'est déroulée à Saint Martin de Sescas comme l'an dernier. La fréquentation est en hausse et les associations sont satisfaites des contacts enregistrés. Pour l'édition 2011, la commission est à la recherche d'un nouveau site.

• Le projet du pôle sportif est en bonne voie, les entreprises seront bientôt retenues. La commune de Saint Macaire a officiellement cédé gratuitement à la

CDC l'emprise nécessaire à la construction du bâtiment.

• La CDC s'interroge sur l'achat éventuel d'un terrain à proximité immédiate du collège. En effet l'augmentation importante des effectifs rendra sans doute nécessaire une extension. Dans cette perspective le conseil général demande à la collectivité de contrôler le foncier.

• Le site de Bertric sur la commune de Verdélais a été retenu par la CDC pour la construction du futur centre de loisirs. Une réflexion a été amorcée pour mettre en œuvre un transport à la demande en direction des personnes âgées ou d'un public plus large.

### **DÉCISIONS DIVERSES**

• Le conseil municipal valide à l'unanimité le rapport de la Commission des charges transférées qui s'est réunie le 13 septembre dernier. La CDC est passée en TPU au premier janvier 2010, au cours de l'année aucune compétence n'a été transférée des communes vers la CDC. La Commission constate donc que la CDC n'a aucune charge nouvelle à assumer. Elle reversera donc aux communes en 2011 une attribution de compensation comparable à celle de 2010.

• A l'unanimité le conseil municipal décide de prolonger le CUI de Mme Cécile Leclerc aux services techniques pour une durée de 6 mois.

• A l'unanimité le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique d'entretien à temps non complet.

• A l'unanimité le conseil municipal décide l'achat d'une autolaveuse pour faciliter l'entretien de la salle des fêtes, elle pourra aussi être utilisée pour nettoyer ponctuellement la salle de sport des écoles.

• A l'unanimité le conseil municipal décide l'achat de la parcelle A n°449 d'une superficie d'un 1,4 are au prix d'un euro. Cette parcelle située à proximité du passage de la Cale est propriété de l'Association Diocésaine.

• A l'unanimité le conseil municipal, après étude en commission, décide de ne pas donner suite à la demande de M. Cuomo et Mme Leroux désireux d'acheter une parcelle propriété de la commune rue du port. Cet emplacement, situé dans le prolongement de leur entrée, est en effet intégré dans le projet de réaménagement du rempart.

### **DIA**

• Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes Desmoulins rue Chanzy, Bernoux rue du Thuron, Association Diocésaine (ancien presbytère), Cadi cours de la République, Laville allée de Savignac, Devilliers rue la Nau.

• La vente SCI Laméria allée Tourny (ancien garage et station service) a fait l'objet d'un débat et a donné lieu à un vote du conseil municipal. JP Ramillon souligne l'opportunité de remodeler le quartier en créant un espace public (square, parking) sur l'emprise vendue.

La démolition du garage permettrait de dégager le rempart et d'embellir le secteur.

Le Maire souligne l'intérêt d'un tel projet mais au prix d'acquisition (170 000€) il faudrait ajouter celui de la restructuration. D'autres investissements importants ont déjà été envisagés et la situation financière de la commune oblige à faire des choix. Dans la mesure où une activité commerciale est envisagée, il convient aussi de prendre en compte le service rendu. Il se demande enfin si le droit de préemption pourrait s'exercer dans de telles circonstances.

Trois élus se sont prononcés pour la préemption (JP. Ramillon, D. Scaravetti, D. Tach), 11 contre et une abstention (V. Bortot).

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Le problème du stationnement place de l'horloge est évoqué, une réflexion est à mener en commission notamment pour garantir un passage pompier. A. Falissard propose de faire une simulation de marquage au sol.

- Plusieurs élus riverains de la rue de la Sainte soulignent les difficultés de circulation liées aux travaux de construction de logements, contact sera pris avec le propriétaire pour demander aux artisans de ne pas bloquer trop longtemps le passage.

- F. Lassarade évoque la possibilité d'une distribution de fruits aux écoles, dans le cadre du programme "un fruit à la récré", financé à plus de 50% par l'UE. Une proposition sera faite aux enseignants à l'occasion du conseil des écoles.

- Plusieurs élus souhaitent qu'une réflexion soit amorcée pour envisager une alimentation bio ou qui privilégie les circuits courts. Le Maire précise qu'une réunion s'est récemment déroulée à l'initiative de la CDC pour évoquer cette question. Il souligne que si le sujet est d'actualité, il n'en demeure pas moins complexe dans sa mise en œuvre à l'échelle d'une seule commune. Une forte implication des élus est nécessaire pour faire avancer un tel dossier.

### **◆ Conseil municipal du 10 novembre 2010**

Le conseil municipal s'est réuni le 10 novembre 2010 à 19h, en présence de 15 élus.

Absents excusés: J. Juge, D Boulineau.

Le compte-rendu de la réunion du 7 octobre est adopté à l'unanimité.

### **CONTRAT CNP ASSURANCES**

A l'unanimité le conseil municipal valide le renouvellement du contrat d'assurance 2011 du personnel communal pour la somme de 19 242 €.

### **MODIFICATION REGIME INDEMNITAIRE**

Afin de régulariser le versement des différentes indemnités, le Maire propose deux modèles de délibération. Il précise que ces modifications

n'entraîneront aucune baisse de salaires pour le personnel communal.

La première délibération concerne l'I.A.T (indemnité d'administration et de technicité), la seconde l'I.E.M.P (indemnité d'exercice de missions des préfetures). Dans les deux cas sont précisés les cadres d'emplois concernés, le mode de calcul du crédit global et les critères d'attribution objectifs et concrets.

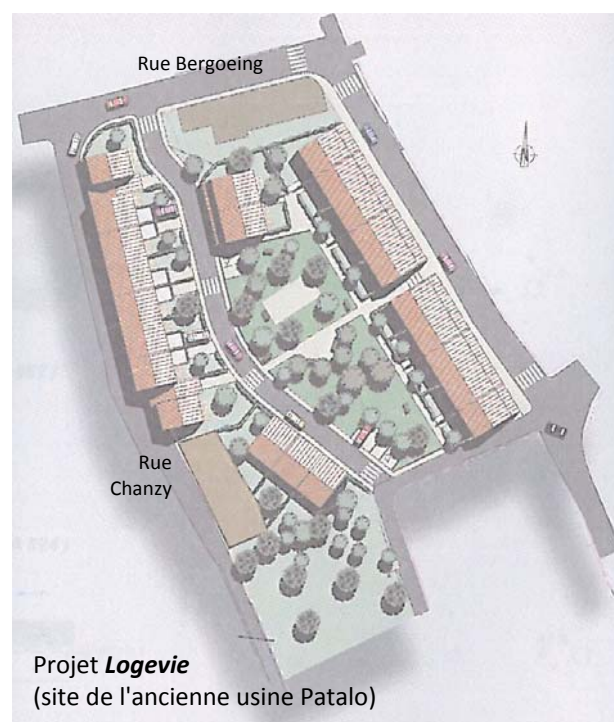
A l'unanimité le conseil municipal valide les délibérations proposées.

### **DIA**

Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Teynier place du Mercadiou, Castaing cours du 30 juillet, Perroy rue Bergoeing.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel (exercice 2009) du service de l'assainissement collectif. Ce syndicat, qui regroupe les communes de Pian, St Macaire, St Maixant, Verdélais, est présidé par M. Bellard, Maire de Pian. Il compte 1856 abonnés dont 880 macariens et 52 km de canalisations de collecte des eaux usées. Le Maire précise d'ailleurs qu'un diagnostic du réseau propre à St Macaire et à une partie de Pian va être engagé. Il s'agit notamment d'évaluer la capacité de la station de refoulement installée à Rendesse suite à l'augmentation du nombre d'abonnés.



- A. Falissard précise que le chantier LOGEVIE débutera le 15 novembre. Deux rencontres se sont déroulées récemment en mairie pour informer la commune du calendrier des travaux et pour coordonner les interventions qui nous incombent en matière de voirie et de réseaux. Des études sont en cours qui seront présentées en commission.

Il informe d'autre part qu'une réunion s'est déroulée ce jour avec le syndicat des eaux de Verdélais St-

Maixant Ste Croix. Ce dernier a confirmé son accord pour se connecter à notre réseau ce qui nous permettrait de diluer notre eau fluorée dans la bache de mélange construite à cet effet.

• D. Scaravetti évoque le bilan financier du restaurant scolaire qui a été présenté aux communes desservies mardi dernier (St André, St Laurent, Ste Foy, St Martial, Caudrot). La principale originalité de ce bilan est la baisse des dépenses alimentaires ramenées au nombre de repas (de 1,95€ à 1,87€ par repas). En conséquence la commune de St Macaire se retrouve avec un trop perçu qu'elle déduira des factures à venir des communes desservies.

• D. Tach fait part au conseil municipal du courrier d'un macarien qui lui a été adressée en tant qu'élue. Il souligne «l'accélération de l'embellissement de la commune" et félicite tous les acteurs. Il remercie des efforts entrepris pour entretenir le cimetière et demande d'envisager l'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir en rappelant le nombre grandissant d'incinérations.

Le Maire précise que cette question a été évoquée à plusieurs reprises et que les élus vont devoir se pencher rapidement sur ce dossier. Le sujet sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de commission.

### **QUESTIONS DIVERSES**

D. Scaravetti propose qu'une consultation des jeunes soit organisée sur le projet du city stade. Il souligne la nécessité de sécuriser le secteur du Prieuré et évoque la présence d'un trou dangereux à proximité du passage de la Calle.

Le Maire est favorable à la consultation des jeunes, elle sera envisagée quand l'équipe municipale aura fait progresser le dossier. En ce qui concerne le Prieuré, demande a été faite il y a quelques semaines à J.M. Billa de se pencher sur la question. L'objectif étant de terminer l'aménagement d'un espace macarien emblématique. Enfin, consigne sera donnée aux services techniques pour qu'ils interviennent à la Calle.

### **◆ Conseil municipal du 9 décembre 2010**

Le conseil municipal s'est réuni le 09 décembre 2010 à 21h, en présence de 13 élus.

Absents excusés: V. Bortot (procuration à D.Scaravetti), J.L. Dutreuilh, J. Juge, D. Boulineau.

Le compte-rendu de la réunion du 10 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

### **TRANSPORT SCOLAIRE ET RESEAU DEPARTEMENTAL TRANS-GIRONDE**

Le Maire informe le conseil municipal de la décision du Conseil Général d'affecter un autocar spécifique pour effectuer la navette entre St Macaire et le collège de Pian. Cette décision limite le trafic et simplifie le transport pour les élèves.

Le Maire donne lecture du courrier qu'il a envoyé au Conseil Général dans la perspective du reconvention-

nement du réseau départemental Trans-Gironde. En résumé, l'avis motivé souligne l'intérêt d'étendre à la rive droite le rabattement prévu vers la gare de Langon et la pertinence d'intégrer un arrêt à Saint-Macaire sur la ligne 501 Bordeaux Langon par Cadillac.

### **TARIF RESTAURANT SCOLAIRE**

A compter de janvier 2011, le prix du repas est porté à 2,50 € : unanimité du conseil municipal. Pour information, le prix moyen d'un repas dans les écoles d'Aquitaine s'élève à 2,70€.

Une réflexion sera menée dans les prochains mois pour envisager une modulation des tarifs en fonction du revenu des familles.

Le prix est maintenu à 3,95€ pour les communes desservies et à 4€ pour les adultes qui viennent se restaurer.

Le conseil municipal donne son accord pour reverser aux communes desservies le trop perçu pour l'année 2010 (en déduction des factures à venir).

### **DECISIONS DIVERSES**

• Le conseil municipal est à l'unanimité favorable à l'acquisition par la CDC d'un terrain de 14000 m2 à proximité immédiate du collège. Cette réserve foncière idéalement placée permettrait un agrandissement éventuel de l'établissement, elle pourrait aussi permettre la réalisation d'autres projets communautaires dans l'avenir.

• Le conseil municipal autorise le Maire à entreprendre les démarches pour acheter les terrains en bordure du chemin du Viaduc. Les différents propriétaires ont donné leur accord au prix de un euro le m2 proposé par la commune. Peyriguey pour les parcelles B68-B73-B74-B67-B429-B82-B430 d'une superficie totale de 22 632m<sup>2</sup>, Mongie pour les parcelles B77-B78-B79-B80-B81 d'une superficie totale de 7 165m<sup>2</sup>, Duchamps pour les parcelles B70-B71-B72 d'une superficie totale de 3 350m<sup>2</sup>, Lacroix pour la parcelle B76 d'une superficie totale de 2 665m<sup>2</sup>.

• Le conseil municipal décide la nomination de Delphine Murzeau en tant que coordonnatrice communale pour le recensement. Cinq agents recenseurs seront recrutés, ils interviendront entre le 20 janvier et le 19 février 2011.

• Le conseil municipal décide l'achat d'une plaque vibrante d'un montant de 1350 € HT pour compacter le goudron (abstention de D. Tach).

### **DIA**

Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Ba Allala cours de la République, Boussetat-Pontalier rue Louis Blanc, Laville allée de Savignac, Ramillon rue du port.

### **MARCHE VOIRIE : programme 2010/2011**

A. Falissard informe le conseil municipal du résultat de la consultation. Après étude des trois propositions reçues, l'entreprise Pépin a été retenue.

La tranche ferme s'élève à 83 046€ HT, elle comprend l'aménagement du carrefour de la rue Louis Blanc, du cours du 30 juillet et de l'impasse de la Gravette ainsi que la réfection de cette dernière, la pose d'un caniveau rue des Cordeliers qui facilitera le stationnement à droite en descendant et permettra la mise à sens unique, la création d'un trottoir cours Gambetta entre le giratoire et la résidence du Pic Vert, la mise en place d'un dispositif de ralentissement au carrefour du cours Gambetta et du lotissement de la Verrerie.

La tranche conditionnelle s'élève à 116 842,50€ HT, elle comprend la réfection du trottoir cours Gambetta, de la rue Burdeau jusqu'à la zone déjà traitée, l'aménagement du parking place Tourny face à la boucherie Billoir, les aménagements cours de la République pour limiter la vitesse et faciliter le stationnement, l'aménagement du secteur de la poste et de la place des Cochons, et une enveloppe permettant le renforcement de la chaussée sur diverses voies.

Le conseil municipal retient les options 3 et 4 (revêtement en enrobé) de la tranche conditionnelle pour un montant supplémentaire de 5 562,50 € HT.

### **MAÎTRISE D'ŒUVRE**

La maîtrise d'œuvre des travaux de la rue Bergoing est confiée au cabinet Escande pour la somme de 6500 € à laquelle il faut ajouter 2000 € de levée topographique.

La maîtrise d'œuvre des travaux sur les bâtiments communaux (salle des fêtes, restaurant scolaire, Kiosque) est confiée à Christian Pradal pour la somme de 18 000 € HT.

### **INFORMATIONS**

• Le Maire informe le conseil municipal qu'un appel d'offre a été lancé pour la maîtrise d'œuvre des nouveaux travaux d'eau potable pour l'année 2011.

• Le Maire informe le conseil municipal du courrier envoyé par M. Jacques Lacoste, président du Moto Start Club Macarien. Ce dernier explique pourquoi la date du 18 juin a été retenue par l'association pour organiser sa course annuelle. Cette date est la seule qui permettait d'offrir au public des coureurs internationaux, ces contraintes de calendrier ont conduit au chevauchement avec la fête de la St Jean.

• D. Tach informe le conseil municipal de la décision du syndicat d'assainissement de ne pas augmenter les tarifs. Une rencontre est prévue avec d'autres communes concernées par la hausse importante liée à la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Toulonne. Elle précise que le SICTOM a décidé de ne plus organiser proxi-déchets le weekend, les bennes seront déposées en semaine et feront l'objet d'une surveillance.

### **QUESTIONS DIVERSES**

D. Pemptroit s'étonne de l'installation d'un mat de chantier en guise d'éclairage public sur la place Messidan. Le Maire précise que ce projecteur est

provisoire, il a d'ailleurs répondu par courriel à l'association Porte Rendesse qui s'inquiétait de cet aménagement sommaire. A. Falissard explique qu'il a été demandé à l'entreprise d'assurer un éclairage de ce secteur avant Noël, ce dispositif a été installé en urgence dans l'attente de réception d'un matériel plus adapté. Dans le secteur de la maison de retraite la réparation de l'éclairage au sol a débuté, d'autres projecteurs ont été commandés. En ce qui concerne le rempart Porte Neuve, après dégradation de l'existant, un nouveau dispositif va être installé. Dans la vieille ville le remplacement des lanternes se poursuit, il a été demandé à l'entreprise de changer les boîtiers trop volumineux et de les peindre ton pierre si une couleur moins visible n'était pas disponible.

### ***Le repas des aînés***

L'incontournable poule au pot était notamment au menu du traditionnel repas des anciens, le dimanche 12 décembre 2010. Le repas préparé par Annie Jolly et quelques membres de l'équipe municipale, a été servi par les élus.



On écoute religieusement le discours de M. le Maire..



Les élus prennent des forces !

### ***Télévision numérique***



A partir du 29 mars 2011, les émetteurs d'Aquitaine cesseront de diffuser les chaînes de télévision analogiques. Ainsi, il faudra équiper votre téléviseur d'un boîtier "TNT" (Télévision Numérique Terrestre), sauf pour les plus récents qui peuvent d'ores et déjà recevoir les chaînes numériques. Les foyers recevant la télé par satellite ou par ADSL ne seront pas concernés, et ces modes de diffusion continueront à fonctionner.

→ Plus d'informations : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou appeler le 09 70 81 88 18.

## Ecole : inscriptions



Pour la rentrée scolaire de septembre 2011, les inscriptions démarrent dès le mois de janvier.

Si votre enfant est **né en 2008**, pour qu'il

puisse fréquenter l'école maternelle de St Macaire à la rentrée de septembre, vous pouvez dès le mois de janvier effectuer les démarches suivantes :

- inscription auprès de la Mairie (05 56 63 03 64),
- admission à l'école maternelle (05 56 62 31 78).

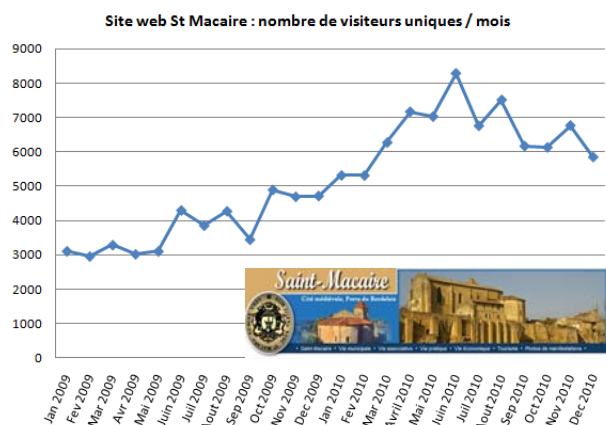
Pièces à fournir : • Livret de famille

- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile

## Informations diverses

### ◆ Fréquentation du site internet

Les visites sur le site internet de la commune de Saint-Macaire augmentent: En 2010, cela représente une moyenne mensuelle de 6550 visites (un même visiteur n'est comptabilisé qu'une fois par jour, même s'il se connecte plusieurs fois) ; avec un pic à 8286 ! C'est un bon moyen de faire connaître notre village.



Vous pouvez entre autres trouver sur ce site : un agenda qui permet de connaître les dates des événements macariens, les compte rendus des conseils municipaux, les archives du 'Mercadiou' ...

→ [www.saintmacaire.fr](http://www.saintmacaire.fr)

### ◆ Le prix de l'eau

Lors du conseil municipal du 27 mai 2010, l'augmentation du coût de traitement des eaux usées a été signalée (voir compte rendu dans Lo Mercadiou n°42 d'octobre 2010 ou sur [saintmacaire.fr](http://saintmacaire.fr)).

Désormais le m<sup>3</sup> d'eau usée est facturé à notre syndicat 0,99 € contre 0,32 € précédemment. Cette hausse est due à la construction d'une nouvelle station d'épuration de Toulonne et aux importants travaux de mise aux normes. Par ailleurs, un compteur évalue désormais la quantité d'eau traitée, alors qu'auparavant la facturation du traitement était

basée sur les volumes d'eau consommés (sous estimés, du fait de rejets non comptabilisés).

### ◆ Jardins familiaux

Deux parcelles sont encore disponibles venez rejoindre les jardiniers.  
→ Contacter la mairie.



### ◆ Bibliothèque : appel aux bénévoles

Dans l'hypothèse d'une évolution du fonctionnement de la bibliothèque, un appel aux bénévoles intéressés est lancé. → Merci de vous faire connaître à la mairie.

### ◆ Les ados colorent Saint Macaire

Afin d'améliorer l'esthétique des jardinières rondes de la commune et mettre un peu plus de couleur, un 'chantier peinture' est proposé aux ados, encadré par Manou (galerie ArtCadre).

Le projet, sera présenté aux élus.  
→ S'adresser à la mairie pour s'inscrire.



## Déchets et dépôts sauvages

Afin de vivre en harmonie avec notre environnement naturel, ne jetons et ne brûlons pas nos déchets, recyclons les. Un centre de tri est à votre disposition à Langon, dont l'accès est totalement gratuit.

L'article 84 du code de l'environnement précise que "Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Après mise en demeure, les dépôts existants sont supprimés selon la procédure prévue par le code de la santé publique. Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit".



### ◆ Proxi déchets

Les opérations proxi-déchets ont été un bon moyen de limiter les décharges sauvages. Malheureusement, l'incivisme est courant et les points d'apports volontaires sont la cible perpétuelle d'amoncellement de déchets. C'est pour cela que le SICTOM et les élus ont décidé de ne plus les organiser en week-end. Désormais, l'opération Proxi déchets se déroulera sur une journée de semaine et sera encadrée par un agent.